

**Présidence de Mme Eliane Aubert, présidente**

**Membres absents excusés :** M. Alain Hubler ; Mme Françoise Longchamp ; Mme Varuna Mossier ; Mme Graziella Schaller ; M. Philipp Stauber ; Mme Thanh-My Tran-Nhu.

**Membres absents non excusés :** M. Xavier de Haller ; M. Jean-Pascal Gendre ; Mme Astrid Lavanderos ; M. Pierre Oberson.

Membres présents	90
Membres absents excusés	6
Membres absents non excusés	4
Effectif actuel	100

**Ouverture** La séance est ouverte à 18 h 00 à la halle 35 bâtiment Sud du Palais de Beaulieu.

**La présidente** Lit la lettre de démission de Mme Anne Françoise Decollogny du Conseil communal avec effet au 30.06.2020.

**La présidente** Lit la lettre de démission de M. André Mach du Conseil communal avec effet au 30.06.2020.

**Lettre** de la Municipalité (du 6 juin 2020) demandant le traitement prioritaire pour le 23.06.2020 pour les points :

- **Préavis N° 2020/06 :** « Politique communale en matière d'achat de véhicules : 2e étape »
- **Préavis N° 2019/54 :** « Études diagnostiques des ouvrages techniques d'évacuation des eaux usées – Demande de crédit »
- **Préavis N° 2019/55 :** « Reconstruction de la station de pompage et du réservoir de Montalègre – Demande de crédit »
- **Préavis N° 2020/02 :** « Amélioration de l'évacuation des eaux du bassin versant le Grey – Adaptation du puits de chute existant (Vignes d'Argent) – Demande de crédit »
- **Préavis N° 2020/07 :** « Rénovation du bâtiment de Chauderon 25 »
- **Préavis N° 2020/12 :** « Réparation des pales et manteaux de roue et révision des alternateurs de l'aménagement hydroélectrique de Lavey – Transfert au patrimoine financier »

<b>Communication du Bureau</b>	– <u>02.06.2020</u> : Traitement des pétitions – annonce de dépôts.
<b>Communications municipales</b>	<p>– <u>4 juin 2020</u> : Réponse à la résolution de M. David Raedler du 19 mars 2019 adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à l’interpellation urgente de M. Xavier de Haller et consorts « Revenus et charges du stationnement : une mise à jour municipale s’impose.</p> <p>– <u>11 juin 2020</u> : Réponse à la question n° 6 de Mme Françoise Piron, déposée le 28 janvier 2020 « Une vision chiffrée des engagements des senior-e-s à la Ville. »</p> <p>– <u>11 juin 2020</u> : Axe forts de transports publics urbains (AFTPU) – BHNS Pully-Saint-François (PP8)</p>
<b>Postulat Dépôt</b>	de M. Fabrice Moscheni (UDC) et consorts : « <i>Créons un terrain multisport football/basket pour les quartiers de Montchoisi, Chandieu, Jurigoz et alentours</i> »
<b>Postulat Dépôt</b>	de Mme Marie-Thérèse Sangra (Les Verts) et consorts : « <i>Utiliser les potentialités du solaire thermique pour concrétiser la transition énergétique lausannoise</i> »
<b>Postulat Dépôt</b>	de Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) et consorts : « <i>Plus de fraîcheur et de verdure pour les cours d’école</i> »
<b>Postulat Dépôt</b>	de M. Antoine Piguet (PLR) : « <i>Un marché végétal à la Riponne</i> »
<b>Interpellation Dépôt</b>	de M. Louis Dana (soc.) et consorts : « <i>Jeunes déferé.e.s au Tribunal des mineurs et fugues : des chiffres qui interpellent.</i> »
<b>R77-FIM Rapport s/ Préavis N° 2020/06</b>	<p align="center"><b>Politique communale en matière d'achat de véhicules : 2e étape</b></p> <p align="center"><b><u>Rapporteur</u> : <u>M. Vincent Brayer</u> (soc.)</b>  <b>[Président de la commission des finances]</b></p>
<b>Discussion</b>	Mme Sarra Perrin (PLR) <u>qui dépose un amendement</u> ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; Mme Aude Billard (soc.) ; M. Daniel Dubas (Les Verts) ; M. Valentin Christe (PLC) ; Mme Anne-Françoise Decollogny (soc.) ; M. Johann Dupuis (EàG) ; M. Cédric Fracheboud (PLC) ; M. Jacques Pernet (PLR) ; M. Henri Klunge (PLR) ; M. Vincent Brayer (soc.) ; Mme Aude Billard (soc.) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité.

*Amendement Perrin concl. 1* d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 3'200'000.- pour financer, durant les cinq prochaines années, le Fonds pour véhicules propres et permettre ainsi de poursuivre la politique de renouvellement du parc par des véhicules non thermiques, étant entendu que seuls les véhicules entièrement amortis peuvent être renouvelés. Ces véhicules devront être recyclés selon les standards appropriés afin de s'assurer que ces véhicules ne pollueront plus ailleurs.

*Discussion s/amendement* M. Antoine Piguet (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité ; M. Johann Dupuis (EàG) ; Mme Sarra Perrin (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité ; Mme Sarra Perrin (PLR) qui corrige son amendement

*Amendement Perrin concl. 1 (modif.)* d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 3'200'000.- pour financer, durant les cinq prochaines années, le Fonds pour véhicules propres et permettre ainsi de poursuivre la politique de renouvellement du parc par des véhicules non thermiques, ~~étant entendu que seuls les véhicules entièrement amortis peuvent être renouvelés. Ces véhicules devront être recyclés selon les standards appropriés afin de s'assurer que ces véhicules ne pollueront plus ailleurs.~~

*Vote s/amend. Perrin* Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, **approuve** l'amendement modifié de Mme Perrin à la conclusion n°1.

*Vote s/concl.* Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 3'200'000.- pour financer, durant les cinq prochaines années, le Fonds pour véhicules propres et permettre ainsi de poursuivre la politique de renouvellement du parc par des véhicules non thermiques. Ces véhicules devront être recyclés selon les standards appropriés afin de s'assurer que ces véhicules ne pollueront plus ailleurs ;
2. de porter en amortissement du crédit mentionné au point 1 une subvention du Fonds pour l'efficacité énergétique équivalente en fonction des dépenses réelles.

**R69-SE**  
**Rapport s/**  
**Préavis N°**  
**2019/54**

**Etudes diagnostiques des ouvrages techniques d'évacuation des eaux usées.**

**Rapporteur : M. Joël Teuscher (soc.)**

*Discussion* M. Musa Kamenica (soc.) ; Mme Magali Crausaz Mottier (EàG) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Benjamin Rudaz (Les Verts).

Vote s/concl.

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer un crédit de CHF 1'000'000.- pour la réalisation des études nécessaires à l'élaboration du programme de réhabilitation et de modernisation des ouvrages d'évacuation d'eaux ;
2. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 1, par la rubrique 2911.331 du budget de la Direction de la sécurité et de l'économie, Service de l'eau, évacuation ;
3. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les intérêts y relatifs sur la rubrique 2911.390 du budget de la Direction de la sécurité et de l'économie, Service de l'eau, évacuation.

**R78-SE**  
**Rapport s/**  
**Préavis N°**  
**2019/55**

**Reconstruction de la station de pompage et du réservoir de Montalègre**  
**Demande de crédit.**

**Rapporteur** : **M. Denis Corboz** (soc.)

Discussion

Mme Anita Messere (UDC) ; M. Maurice Calame (PLR) ; Mme Alix Aubert (EàG) ; M. Selsabil Maadi (Les Verts) ; M. Nicola Di Giulio (PLC)

Vote s/concl.

Le Conseil, par à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 9'000'000.- pour la reconstruction de la station de pompage et du réservoir de Montalègre ;
2. de balancer les dépenses comptabilisées du compte d'attente n° 2910.581.287 ouvert pour couvrir les études préliminaires, sur le crédit d'investissement mentionné sous chiffre 1 ;
3. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 1, en fonction des dépenses réelles dans l'année, par la rubrique 2910.331 du budget de la Direction de la sécurité et de l'économie, Service de l'eau, eau potable ;
4. de prélever un montant équivalent à la charge d'amortissement mentionnée au point n° 3 sur le fonds de réserve et de renouvellement du Service de l'eau ;
5. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les intérêts y relatifs sur la rubrique 390 du Service de l'eau ;
6. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 ci-dessus les éventuelles subventions de l'ECA ou de l'attribuer au fonds de réserve et de renouvellement du Service de l'eau rubrique 2910.2820.4 si le crédit est déjà amorti.

**R79-SE**  
**Rapport s/**  
**Préavis N°**  
**2020/02**

**Amélioration de l'évacuation des eaux du bassin versant Le Grey**  
**Adaptation du puits de chute existant (Vignes d'Argent)**  
**Demande de crédit**

**Rapporteuse** : **Mme Christiane Schaffer** (CPV)

<i>Discussion</i>	Mme Christine Goumaz (soc.) ; Mme Sandrine Schlienger (UDC) ; Mme Karin Roch (Les Verts) ; M. Vincent Mottier (EàG) ; M. Alix Olivier Briod (PLR) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie.
<i>Vote s/concl.</i>	Le Conseil, à l'unanimité, <b>approuve</b> les conclusions de la commission, soit <b>décide</b> :  <ol style="list-style-type: none"><li>1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'870'000.- pour la construction d'un nouveau puits de chute sur le réseau d'évacuation des eaux, dans le parc des Vignes d'Argent ;</li><li>2. de balancer les dépenses comptabilisées du compte d'attente n° 2911.581.282, ouvert pour couvrir les études préliminaires, sur le crédit d'investissement mentionné sous chiffre 1 ;</li><li>3. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 1, par la rubrique 2911.331 du budget de la Direction de la sécurité et de l'économie, Service de l'eau, évacuation ;</li><li>4. de faire figurer sous la rubrique 2911.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 1.</li></ol>
<b>R81-SI</b> <b>Rapport s/</b> <b>Préavis N°</b> <b>2020/07</b>	<b>Rénovation du bâtiment de Chauderon 25</b>  <b><u>Rapporteur</u> : <u>M. David Raedler</u> (Les Verts)</b>
<i>Discussion</i>	M. David Raedler (Les Verts) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Georges-André Clerc (PLC) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Vincent Vouillamoz (CPV) <u>qui dépose un amendement concl. 3 nouvelle</u> ; M. Guy Pascal Gaudard (PLR) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels.
<i>Amendement</i> <i>Vouillamoz</i> <i>concl. 3</i>	« <u>concl. 3 nouvelle</u> : de demander à la Municipalité de lui présenter un projet de rénovation du bâtiment de Chauderon 25 qui respecte la loi sur l'énergie et le patrimoine architectural ».
<i>Discussion</i> <i>s/amendement</i>	La parole n'est pas demandée
<i>Vote s/amend.</i> <i>Vouillamoz</i>	Le Conseil, par quelques oui, une majorité de non et quelques abstentions, <b>refuse</b> l'amendement de M. Vouillamoz.
<i>Vote s/concl.</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, <b>approuve</b> les conclusions de la commission, soit <b>décide</b> :  <ol style="list-style-type: none"><li>1. d'allouer à la Municipalité un crédit du patrimoine administratif de CHF 1'000'000.-, y compris frais de personnel interne et intérêts intercalaires, pour la rénovation du bâtiment de Chauderon 25 ;</li></ol>

2. d'autoriser la Municipalité à calculer et enregistrer les charges d'intérêts et d'amortissements relatives à ce crédit sur les rubriques 322, respectivement 331 des Services partagés des SIL.

**R82-SI**  
**Rapport s/**  
**Préavis N°**  
**2020/12**

**Réparation des pales et manteaux de roue et révision des alternateurs de l'aménagement hydroélectrique de Lavey - Transfert au patrimoine financier**

**Rapporteur : M. Ngoc Huy Ho (Les Verts)**

*Discussion*

M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Mme Marie-Thérèse Sangra (Les Verts) ; M. Quentin Beausire (soc.) ; M. Claude Calame (EàG) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels.

*Vote s/concl. 1 et 2*

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions 1 et 2 de la commission.

*Vote s/concl. 3 et 4*

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions 3 et 4 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. de transférer l'aménagement hydroélectrique de Lavey du patrimoine administratif au patrimoine financier des Services industriels, ainsi que les parcelles nos 1'839 sur la Commune de Bex, n° 210 sur la Commune de Collonges, nos 322, 326, 399, 821, 841 et 853 sur la Commune de Lavey-Morcles et n° 1'620 sur la Commune de Saint-Maurice, à la valeur comptable au 31 décembre 2019 ;
2. de transférer les crédits suivants du patrimoine administratif au patrimoine financier : les préavis N° 2012/26 et N° 2015/89, ainsi que le compte d'attente 2018/CA1 ;
3. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine financier de CHF 5'100'000.- pour la campagne de révision des pales et manteaux et pour la réalisation des travaux de révision des alternateurs des trois groupes de production de l'aménagement ;
4. d'amortir ce crédit au fur et à mesure des dépenses annuelles par prélèvement sur le fonds de réserve et de renouvellement de Lavey.

**Clôture**

La séance est levée à 20 h 40.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....